



LE BOIS-ÉNERGIE,

Une solution concrète pour alimenter vos bâtiments publics.



CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE ET RÉSEAU DE CHALEUR

LE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ORNE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET PUBLIC DE BOIS-ÉNERGIE.

L'installation d'une chaufferie et de son réseau de chaleur associé offre de nombreux avantages, notamment la mutualisation de la maintenance et de l'approvisionnement en combustible, ainsi qu'une optimisation des coûts de l'énergie. Par transfert de compétence, le Territoire d'Énergie Orne devient maître d'ouvrage du projet. La collectivité adhérente bénéficie ainsi des services, de l'expertise et de l'accompagnement d'un technicien pour la mise en œuvre de la chaufferie bois-énergie et de son éventuel réseau de chaleur associé.

Transférer la compétence « Production et/ou distribution de chaleur » au Te61 pour un service « clé en main ».



LES MISSIONS DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE ORNE

- ÉTUDIER les solutions techniques
- INVESTIR ET ACCOMPAGNER dans la mise en place de la chaufferie et de son réseau de chaleur
- EXPLOITER les installations avec la collectivité adhérente





plaquette forestière plaquette bocagère

Afin de savoir si la création d'une chaufferie bois-énergie est envisageable, le Te61 propose la réalisation d'une note d'opportunité.



Définition du projet

Première estimation de la faisabilité géographique du projet, définition du périmètre.



Analyse technique et financière

Analyse et bilan des besoins énergétiques des bâtiments. Estimation financière du projet.



Présentation des solutions

Présentation de la note d'opportunité et de ses conclusions à la collectivité adhérente.

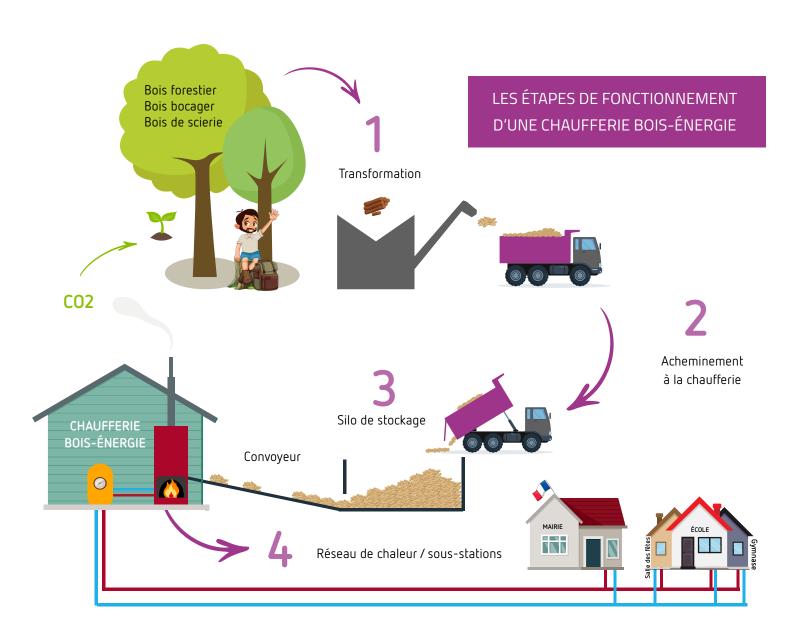
Tarifs pour la note d'opportunité.

Nombre de bâtiments par chaufferie	Type de collectivité	
	EPCI et communes ne reversant pas la TICFE*	Communes reversant la TICFE* ou une partie
1 à 2 bâtiments	2 000 €	1 600 €
3 à 5 bâtiments	3 500 €	2 800 €
6 bâtiments et plus	4 500 €	3 600 €

Cette note d'opportunité a pour objectif de définir le cahier des charges d'un projet.

Celle-ci ne se substitue pas à une étude de faisabilité ultérieure, néanmoins, pour les installations de petites puissances, elle est souvent la seule étape de pré-étude nécessaire.

À noter : 1. Si la compétence est transférée et que le projet se réalise, <u>le prix de la note d'opportunité sera déduit du montant total du projet.</u>
2. Si le projet ne se réalise pas, la collectivité et le Te61 partageront les frais d'étude de la note d'opportunité





LES AVANTAGES D'INSTALLER UNE CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ



Favoriser une énergie renouvelable

Le bois énergie se substitue aux consommations d'énergies fossiles (gaz, charbon, fioul).



Encourager l'économie locale

Le bois constitue un gisement énergétique important et disponible sur le territoire ornais.



Centraliser les moyens de production de chaleur

et d'approvisionnement en combustible pour votre commune.



économiquement compétitive

Un combustible bon marché et moins fluctuant que les énergies fossiles.



EXEMPLE DE PROJET:

TOUROUVRE-AU-PERCHE | CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE ET RÉSEAU DE CHALEUR

Dans un contexte de réflexion global d'aménagement et de restructuration de son centre-bourg, la municipalité de Tourouvre-au-Perche a souhaité étudier une solution énergétique pour ses bâtiments publics avec pour objectif de centraliser les moyens de production de chaleur.

La commune cherche à valoriser le plus possible son territoire et ses ressources, c'est pourquoi la solution bois-énergie a été retenue.

Fiche technique



Utilisation de bois déchiqueté : **130 tonnes/ an** provenant d'une filière locale. Soit l'équivalent de 48 000 litres de fioul!

Une dizaine de bâtiments alimentés (école, gîtes, mairie...) par des sous-stations.



UN RÉSEAU DE CHALEUR DE 410 M!

VOTRE INTERLOCUTEUR BOIS-ÉNERGIE



David DURAND 07 85 49 93 53 david.durand@te61.fr